



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 12 Août 2022, sous la grange de Benges

La 96^{ème} Assemblée Générale Annuelle de cette association était accueillie dès 17 h dans la cour d'honneur de Benges. Les participants (39 + 10 procurations) ont bien apprécié l'ombre de la grange par ce temps de canicule (38 °).

Le président René Dupuis a d'abord accueilli M le Maire de Collonges, Michel Charlot, Madame Camille Lachèze, Directrice de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne (O.T.V.D.), spécialement invitée à cette assemblée, et Monsieur Michel Ceyrac, récemment nommé vice-Président de l'association. Puis il a remercié par les propriétaires Jean-Marc et Saskia Janyzsek pour leur généreux accueil et tenu à souligner l'importance de la restauration du castel de Benges dans l'histoire de notre association.



RAPPORT MORAL présenté par le Président René Dupuis :

Notre association a 96 ans !!! et doit s'adapter aux nouveaux modes de vie. Son but n'est plus de faire connaître Collonges, mais de le MIEUX faire connaître, comme l'avait si bien compris ses derniers Présidents, le regretté Dr Paul Faige et notre chère Françoise Biraud. L'un des volets de cette action est la mise en valeur, en continu, des locaux confiés par la Municipalité à notre association : Maison de la Sirène dont sous la Municipalité nous a confié la responsabilité (Maison de la Sirène, Chapelle des Pénitents), l'autre est la mise à disposition du public d'une documentation aussi riche que possible, incluant des documents édités par l'association ; Guide de visite de Collonges (4 éditions), guide de visite de l'église, édité par Mgr Meyssignac, histoire de Collonges par Régis de Chauveron, livre de Robert Duchâteau sur l'attachement à Collonges de Maurice Biraud. A ouvrages imprimés se sont ajouté au fil du temps le site internet et la page Facebook de l'associations, l'accès par QR code à l'exposition dans la chapelle et tout récemment la création d'un circuit de découverte « Explorama » accessible par smartphone.

Notre association a toujours eu le souci d'inciter à connaître le patrimoine des villages voisins, c'est dans cet esprit que nous avons participé à la création en 2019 de la Rando des Musées, avec Noailhac, Ligneyrac et Saillac. Depuis 2015 nous participons aux Journées Européennes du Patrimoine (*accueil costumé à la Maison de la Sirène*) et aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (*JPPM, sous forme de balades non tracées à la recherche du passé*). Les intempéries ont nui au succès JPPM 2022. Il faudra repenser la nature de cet évènement et la communication qui l'accompagne ; et, plus généralement, développer les liens avec les autres associations.

Enfin, il faut souligner que Collonges est arrivé à la troisième place des villages de moins de 500 habitants, en termes de fréquentation touristique. *Rapport moral adopté à l'unanimité.*

INTERVENTION DE MADAME CAMILLE LACHEZE

Madame la Directrice de l'O.T.V.D. fait le point sur le projet d'installation de cet office dans les locaux du Café de la Gare. Les grandes lignes présentées par Monsieur Lasserre (Président du P.E.T.R maître d'ouvrage du projet) en séance publique à Meyssac le 1^{er} juillet 2021 sont toujours d'actualité : conservation des bâtiments existants, avec restructuration de la façade sur le D 38 et création d'un bâtiment bas de liaison avec la grange. Les espaces au niveau de la rue seront destinés à l'accueil du public, à l'interprétation touristique et à la valorisation des produits de l'Office. Tous les participants ont souhaité l'aboutissement rapide de ce projet important pour notre Midi Corrèzien.

INTERVENTION DE MONSIEUR MICHEL CHARLOT

Monsieur Charlot a exprimé sa conviction que les Associations doivent être au cœur du village. Il a insisté sur le nombre et la difficulté des tâches municipales à Collonges, et le besoin de relations étroites avec les associations. Concernant les Amis de Collonges, il a précisé que la Municipalité a totalement repris l'entretien du gros œuvre des bâtiments qui nous sont confiés. Quant à l'église, il y a « d'immenses améliorations à réaliser ». Sur la question des Débordements - inscrite à l'Ordre du jour – il faut savoir que dorénavant l'Architecte des Bâtiments de France (Madame Elisabeth Pérot) passe maintenant chaque mois à Collonges. L'exposition photo sur le balcon du Parvis de la Gare est virtuellement prête, il reste maintenant le « temps des entreprises », inauguration espérée pour les Journées du Patrimoine. Le projet de Maison des Associations « Espace Chronotopique » (= *permettant d'accueillir différents usages en fonction des temporalités*) sera présenté aux collongeois le 21 octobre à 20 h.

Questions /réponses :

- Installation de panneaux photovoltaïques en zone classée ?/ actuellement tous projets en centre-ville sont refusés par la CDNPS (Commission Départementale Nature Paysages et Sites)
- Installation de pompes à chaleur en zone classée ? / Elles doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie, l'autorisation est assortie de prescriptions (dissimulation etc)

RAPPORT D'ACTIVITES présenté par le vice-Président Etienne Dessus de Cérou :

Depuis l'an dernier, ce rapport est constitué par le Compte-Rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration (5 août 2022), joint au présent document. *Rapport adopté à l'unanimité.*

Nous ajoutons ici les suggestions faites par le Maire Michel Charlot lors de la présentation des « débordements divers » par le vice-Président Michel Ceyrac (ci-dessous quelques-unes des photos présentées) :



- le contrôle de la discrétion des enseignes et des étalages (encadrés par une charte municipale) est du ressort de la Préfecture, où une (seule) personne est à contacter. Des photos doivent étayer les observations.
- il est encore temps d'intervenir sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour encadrer les changements d'usage des habitations (notamment lors des mutations). L'association est invitée à rédiger un texte et à le transmettre à la Communauté de Communes du Midi Corrèzien et à la Municipalité. *Décision prise à l'unanimité.*

RAPPORT FINANCIER (juillet 21 - juin 22) présenté par la Trésorière Marcelle Richard

DEPENSES	20/21	21/22
Salaires et indemnités bénévoles	0.00	2772.00
Charges de fonctionnement, EdF, assurances	607.18	697.00
Subventions et cotisations versées	205.00	300.00
Gestion du site internet	286.00	286.00
Information adhérents (Courriers AG, photocopies, affranchissements)	375.88	670.00
Réception, pot, prix		
Dépenses exploitation et divers	715.50	176.00
(Total des dépenses d'exploitation)		
Travaux et exposition Sirène	125.35	120.00
Acompte rampe Sirène	1250.00	
Signalétique chapelle	384.26	
Inauguration vitraux et 90 ^{ème} anniversaire		
Achat de documents		191.00
(total des dépenses occasionnelles)		
TOTAL DEPENSES	3949.17	5212.00

Cet exercice a généré un excédent de 1531 € représentant la différence entre nos recettes (6743 €) et dépenses (5212 €). Grâce à l'accueil personnalisé de Madame Guislaine FAUCHER, la Maison de la Sirène a été ouverte plus souvent et a permis d'atteindre l'équilibre de son fonctionnement. L'excédent sera utile pour régler le solde (1250 €) de la facture de l'entreprise Coulié (main-courante de l'escalier).

RAPPORT FINANCIER (AGO 12 août 2022) Recettes et dépenses du 1^{er} juillet 2021 (Année N-1) au 30 juin 2022 (Année N)

RECETTES	20/21	21/22
Adhésions et dons	2570.00	2043.00
Dépôts ventes commerçants	539.00	858.00
Activités SIRENE (visites individuelles, groupes et ventes documents)	76.00	3678.00
Produits financiers	0.48	89.00
Tronc Chapelle des Pénitents	90.62	75.00
Règlements repas 90 ^{ème} anniversaire		
Subvention Fondation du Patrimoine 90 ans		
Divers	283.61	
TOTAL RECETTES	3559.71	6743.00

Détail des disponibilités arrêtées au 1^{er} juillet 2022

Nature d'actifs disponibles	21/22
Caisse	40.00
Crédit Agricole (compte courant)	5690.10
Livret A	17846.35
Livret Crédit Agricole	4058.93
Actions sociétaire Crédit Agricole	30.00
TOTAL DISPONIBILITES	27665.38

Adopté à l'unanimité

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, scrutin organisé par le Secrétaire François Varret :

Le mandat de 3 ans de 10 conseillers est venu à expiration : Brigitte ALBERT, Etienne DESSUS de CEROU, René et Thérèse DUPUIS, Ghislaine FAUCHER, Bernard LABBE, Marcelle RICHARD, Chantal SOBIENIAK, Laurence et François VARRET. Parmi ceux-ci seule Chantal ne souhaite pas se représenter, en raison des charges qu'elle s'apprête à prendre à la tête de la Société Scientifique Historique et Archéologique de la Corrèze. La question de son éventuel a été posée à l'assemblée sans susciter de nouvelle candidature. *La liste des sortants est réélue à l'unanimité.*

REMERCIEMENTS ET PRIX DU PATRIMOINE, par Laurence Varret.

Saskia et Jean-Marc JANYSZEK sont remerciée pour leur charmante hospitalité ; Ghislaine Faucher est remerciée pour son inlassable dévouement à la Sirène, Jean-Paul Poignet pour l'ouverture quotidienne des portes de l'église et de la Chapelle, Jacques Breuil pour la taille et l'entretien de la vigne qui habille la Sirène. Ces actions bénévoles donnent vie et caractère à notre association !

Le prix 2022 est décerné à Madame Dominique GRELLIER pour la restauration d'une borie couverte de lauzes, sis à la Bertine Haute.

QUESTIONS DIVERSES, Madame Marguerite Boulègue, représentée par

Mr Bernard Labbé, attire l'attention sur les nuisances générées par le Parking Municipal au hameau de Hautefort, et souhaite un renforcement significatif de la haie en bordure, avec plantation d'arbres.

INVITE SURPRISE Le CLIN D'ŒIL traditionnel a cédé la place au témoignage du Bijoutier Joaillier Créateur Thomas PRAT qui nous a expliqué en quelques mots simples pourquoi il avait choisi, avec son épouse également bijoutière, de s'installer à Collonges de préférence à Brive. « C'est plus beau !!! ». Nous le croyons volontiers.

APERITIF sous le tilleul dans la cour d'honneur, avec la belle vue sur le vallon. Un grand merci aux organisateurs de ce moment sympathique : Saskia, Marcelle, Thérèse, Laurence.



Rédigé à Collonges le 19 août par le secrétaire de l'association (François Varret)